

sion de l'Hôtel de Ville ait été chargée par le Conseil de l'entretien général des bureaux de l'Hôtel de Ville.

Après explications du surintendant de l'Hôtel de Ville, la lettre du contrôleur de la Ville est
Déposée sur le bureau.

5.—Le surintendant de l'Hôtel de Ville fait verbalement rapport au sujet des réparations en voie d'exécution.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit additionnel de \$1,000 pour compléter les réparations au toit de l'Hôtel de Ville.

Il est aussi

Résolu: D'autoriser le surintendant de l'Hôtel de Ville à prendre des polices d'assurance, au montant de \$1,000 chacune, au nom de quatre des ouvriers employés aux réparations du toit de l'Hôtel de Ville.

6.—Soumise et lue une lettre de la Société des Antiquaires et Numismates, priant la Ville de subvenir aux réparations du mur de façade du Château de Ramezay qui a été endommagé par la foule lors de la dernière manifestation Laurier, à Montréal.

Résolu: De prier la Société des Antiquaires et Numismates de subvenir elle-même aux réparations requises à même l'allocation de \$1,000 qui lui a été accordée par la Ville pour réparations au Château de Ramezay.

BIBLIOTHÈQUE CIVIQUE

7.—M. le président rapporte qu'un individu, pris en flagrant délit de vol de livres à la Bibliothèque civique, a été mis en état d'arrestation et doit incessamment subir son procès.

Résolu: D'approuver M. le président qui a donné à la Police l'ordre d'arrêter ce voleur.

Il est aussi

Résolu: De voter, à même le fonds des dépenses contingentes, une allocation de \$10 à M. Arthur Dubé qui a facilité l'arrestation du coupable.

"GAZETTE MUNICIPALE"

8.—Soumise et lue une communication de l'inspecteur des Edifices, informant cette Commission (en réponse aux instructions données par le Conseil à la Commission des Incendies et de l'Éclairage de fournir hebdomadairement à la *Gazette Municipale* le relevé des Permis de Construction) que les registres de l'inspection des Edifices sont ouverts au personnel de la *Gazette Municipale* qui peut y prendre les statistiques demandées.

Résolu: De rappeler à la Commission des Incendies et de l'Éclairage que le Conseil lui a donné de formelles instructions de fournir elle-même à la *Gazette Municipale* le relevé hebdomadaire des Permis de Construction, et de la prier derechef d'agir en conséquence.

IMPRESSIONS ET PAPETERIE

9.—Soumise et lue une lettre de M. Emile Lavigne, au nom de *L'Opinion*, sollicitant à nouveau des annonces officielles de la Ville.

Résolu: D'informer M. Lavigne que la question de la publicité officielle de la Ville a été entièrement laissée entre les mains du greffier de la Ville.

Ajournement.

L. de MONTIGNY,
Secrétaire.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ÉCLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 12 août

Sont présents : MM. les échevins Yates, président, Lavallée, Stearns, David, Robillard et Mercier.

1.—M. A. F. Dunlop, architecte, se présente devant la Commission relativement à la nouvelle caserne des pompiers No 5, rue Berthelet, et déclare que le rapport publié dans un certain journal est faux et de nature à nuire à la Commission. La question soulevée dans cet article a été étudiée en temps opportun, et il n'y avait aucune raison de publier ce rapport.

À la demande de la Commission, M. Dunlop déclare que l'édifice sera terminé pour le 1er janvier prochain ; il fait remarquer

Committee was empowered by Council with the general maintenance of the City Hall offices.

After some explanations from the City Hall superintendent, the City comptroller's letter was

Laid on the table.

5.—The City Hall superintendent reported verbally concerning repairs which are being made.

Resolved: That a report be made to Council for an additional appropriation of \$1,000 to complete the repairs to the City Hall roof.

It was also.

Resolved: That the City Hall superintendent be authorized to take insurance policies to the amount of \$1,000 in favor of four of the men repairing the City Hall roof.

6.—Submitted and read a letter from the Numismatic and Antiquarian Society, requesting the City to provide for the repairs to the frontage of the Château de Ramezay, which was damaged by the crowd during the last Laurier manifestation, in Montreal.

Resolved: That the Numismatic and Antiquarian Society be asked to make the necessary repairs from the grant of \$1,000 which was voted by the City for repairs to the Château de Ramezay.

CIVIC LIBRARY

7.—The chairman reported that a man who had been detected in the act of stealing books at the Civic Library, had been arrested and would be tried directly.

Resolved: That the chairman's order to the Police to arrest the thief be approved.

It was also

Resolved: To vote, from contingencies, a bonus of \$10 to be paid Mr. Arthur Dubé who facilitated the guilty party's arrest.

"MUNICIPAL GAZETTE"

8.—Submitted and read a communication from the Building inspector informing this Committee (in reply to instructions given by Council to the Fire and Light Committee to supply weekly the *Municipal Gazette* with a statement of the Building Permits) that the books of the Building inspection department were opened to the staff of the *Municipal Gazette* who could take from same the required statistics.

Resolved: That the Fire and Light Committee be reminded that Council has given formal instructions that the Committee must supply the *Municipal Gazette* with the weekly statement of the Building Permits, and that they be requested to act accordingly.

PRINTING AND STATIONERY.

9.—Submitted and read a letter from Mr. Emile Lavigne, on behalf of *L'Opinion*, again asking for the City's official advertisements.

Resolved: To inform Mr. Lavigne that the question of the City's official advertising is left entirely with the City clerk.

Adjourned.

L. de MONTIGNY,
Secretary.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of meeting held the 12th of August.

Present: Ald. Yates, chairman, Lavallée, Stearns, David, Robillard and Mercier.

1.—Mr. A. F. Dunlop, architect, appeared before the Committee, relative to the new No. 5 Fire Station, Berthelet Street, and declared that the report published in a certain newspaper was false, and a wrong against the Committee. The matter referred to, was discovered and looked after in time, therefore, there was no need of such a report being published.

At the request of the Committee, Mr. Dunlop, stated that the building would be completed by the 1st of January next, and